



HAL
open science

Licence professionnelle Métiers du conseil en élevage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers du conseil en élevage. 2011, Université de Bretagne Occidentale - UBO. hceres-02039722

HAL Id: hceres-02039722

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039722>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Occidentale

Demande n° S3LP120001986

Dénomination nationale : Productions animales

Spécialité : Métiers du conseil en élevage

Présentation de la spécialité

L'objectif de cette licence professionnelle (LP) est de former des techniciens conseil en élevage possédant un bagage technique solide en productions animales et capable d'apporter, sur une exploitation, un conseil technique adapté et précis. L'originalité de cette spécialité consiste à développer, chez les futurs collaborateurs d'entreprise et chefs d'exploitation, les compétences techniques acquises tout en leur apportant une bonne connaissance de leur secteur d'activité au plan sociologique, réglementaire et économique dans une approche systémique. Elle veille à développer les capacités de conseil et les capacités commerciales.

Cette formation, unique en Bretagne, associe les capacités et complémentarités pédagogiques de l'IUT de Brest (UBO Brest) et d'écoles d'ingénieurs (Agrocampus Rennes et Groupe ESA Angers). Elle s'appuie sur les moyens techniques spécialisés de la Chambre d'Agriculture du Finistère et d'un lycée professionnel. Elle est très bien implantée sur le territoire breton qui possède beaucoup d'activités dans le domaine de l'élevage. Par contre, une formation concurrente de même niveau se met en place à Angers siège, d'une grande école agronomique (ESA).

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	18
Taux de réussite	94 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	50 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	30 %
Pourcentage de diplômés en emploi (enquête interne à 6 mois)	85 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La LP « Métiers du conseil en élevage » est une formation très spécifique, pas forcément complémentaire dans l'offre globale mais très bien située dans le contexte sociétal et régional depuis 2006. Elle permet une bonne insertion professionnelle (85 %) dans le secteur de l'élevage et essentiellement dans des PME.

L'équipe pédagogique est diversifiée et équilibrée entre enseignants et professionnels mais certains intervenants industriels n'ont pas d'activités dans le secteur concerné. Cette sous-représentation des acteurs professionnels est préjudiciable aux étudiants en formation initiale.

Cette spécialité accueille essentiellement des étudiants de BTS et de DUT, et impose un stage pratique en début de formation à ceux n'ayant pas d'expérience en élevage. Il est regrettable que la formation ne soit pas ouverte à des filières type « Licence ». Le bilan prévisionnel pour la prochaine période ne prévoit pas d'augmentation du nombre d'inscrits mais l'ouverture à l'ESA (établissement partenaire) d'une formation de même niveau ne laisse pas présager une évolution positive des effectifs.

Le dossier précise que le parcours est individualisé et contractualisé sans préciser ce qui est réellement mis en pratique. Il n'y a aucune précision sur le rythme d'alternance et les éventuelles différences entre les étudiants en contrat de professionnalisation et ceux en formation initiale. Par ailleurs, il manque dans le dossier des éléments importants : équipe pédagogique (constitution et rôles), comité de pilotage, contrôles des connaissances et modalités d'obtention du diplôme, relations avec les acteurs professionnels privés et publics.

Le conseil de perfectionnement n'existe pas, il fonctionne d'une façon informelle sous forme de comité de pilotage. Il existe bien une synergie entre les acteurs mais elle n'est pas assez développée et ne permet pas de proposer des démarches novatrices. Les formations en agriculture souffrent de la perte de dynamisme du secteur. En se positionnant strictement sur l'élevage, la licence professionnelle risque, à moyen terme, de perdre son vivier d'étudiants et ses débouchés professionnels (disparition progressive des emplois). L'adaptabilité des contenus semble vitale pour une pérennisation.

- Points forts :
 - Un excellent taux de réussite.
 - Une bonne insertion professionnelle.
 - Une formation pertinente, très au fait des besoins régionaux.

- Points faibles :
 - Pas de conseil de perfectionnement.
 - Un dossier très incomplet.
 - Pas d'inscrits de L2.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il est souhaitable que soit mis en place un véritable conseil de perfectionnement permettant de réfléchir aux évolutions de la spécialité (adapter les contenus au monde professionnel, donner un caractère international à la formation...). Il convient, par ailleurs, de s'assurer de la participation de professionnels, salariés d'entreprises du secteur, dans cette formation diplômante.

Il est recommandé de veiller à une complémentarité avec l'offre générale de niveau « L2 » de l'université dans le but d'étendre le recrutement des étudiants.

Le dossier d'évaluation doit être étoffé et doit donner suffisamment d'éléments permettant de vérifier le bon pilotage de cette licence.